

# BERLUSCONI L'A RATÉ, SARKO L'A FAIT

**Sarkozy a choisi de traquer la corruption en optant pour ne plus la chercher. Dorénavant, les élus pourront piquer tout ce qu'ils veulent sans être inquiétés par les chambres interrégionales des comptes.**

**A**u mois de novembre, les 320 magistrats des 22 chambres régionales des comptes ont fait grève, pour la première fois de leur vie, et presque personne n'en a parlé. Leur motif de mécontentement ? 20 % d'entre eux vont être virés avec guère plus d'égards que les Conti. Quant aux autres, ils seront émasculés. Les futures 10 chambres interrégionales recevront pour mission de ne surtout plus rien voir et de ne plus rien entendre. Pour qu'un maire ou un président de conseil général soit poursuivi, il faudra dorénavant :

**Après la disparition programmée des juges d'instruction, Sarkozy supprime le contrôle de légalité des finances publiques !**

primos, prouver qu'il savait que c'était mal de piquer dans la caisse, deuxio, qu'on retrouve un ordre écrit de sa part demandant à ce que l'on mette les doigts dans la confiture...

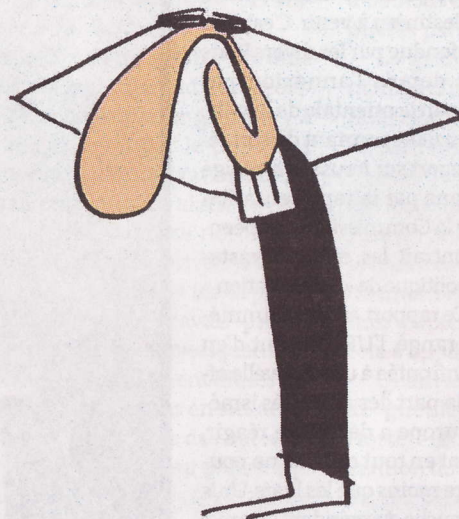
Le problème des chambres régionales des comptes, créées en 1982, c'est qu'elles n'ont pas de stars, comme Renaud Van Ruymbeke. (Presque) personne n'est venu à leur secours. Pourtant, si leurs magistrats sont discrets, ils abattent du bon boulot. Rappelons que depuis la décentralisation, ces chambres contrôlent mairies, conseils généraux et régionaux. C'est

la chambre régionale des comptes d'Île-de-France qui a mis son nez dans la gestion immobilière très particulière de Levallois-Perret, administré par l'incontournable Patrick Balkany. Et celle de Rhône-Alpes s'est intéressée au casino d'Annemasse, en Haute-Savoie, inauguré en 1995. Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, avait refilé la licence d'exploitation des jeux à deux de ses copains, Michel Tomi et Robert Feliciaggi. Ces derniers avaient aussitôt revendu cette autorisation pour 100 millions de francs (environ 15 millions d'euros) à un vrai propriétaire de casino.

Rassurez-vous, braves gens, ce genre de magouilles n'existera plus, car les chambres interrégionales des comptes ne les rechercheront plus, au nom de la « modernisation » et de la « rationalisation ». Dorénavant, elles ne feront même plus d'enquête quand les recettes d'une commune sont inférieures à 3 millions d'euros, et celles d'un établissement public à 5 millions d'euros. Les élus n'auront plus à se cacher pour passer des contrats avec leurs copains entrepreneurs ou pour motoriser leurs copines. Que les grandes villes ne s'inquiètent pas non plus, les nouvelles chambres des comptes accueilleront des... représentants des ministères.

Bref, ce que Berlusconi n'a pas réussi à faire en Italie, Sarkozy le réalise en France les doigts dans le nez. Après la disparition programmée des juges d'instruction, il supprime le contrôle de légalité des finances publiques ! Curieu-

...2'99'987...  
...2'99'988...  
...2'99'989...



...C'EST ÇA,  
CONTINUE  
DE COMPTER !...



MIX & REMIX

sement, on n'entend guère la gauche protester. L'association Anticor, qui a apporté son soutien aux magistrats en grève, constate qu'« on veut faire de la France un paradis judiciaire pour la corruption ». Transparency International signale que nous avons rétrogradé de sept places

dans le classement de l'indice de perception de la corruption depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, passant de la 17<sup>e</sup> à la 24<sup>e</sup> place. Encore un effort, nous pourrions rattraper le Togo et le Zimbabwe d'ici à 2012...

Ian Hamel